



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°19 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 du 23 Février 2016
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes revêtues du réseau prioritaire dans la Région du Littoral (Programme Annuel 2016)
Financement : Budget MINTP, exercice 2016 et suivants (Ligne Fonds Routier pour la partie Hors taxes, B.I.P. pour la partie des taxes).

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes revêtues dans la Région du Littoral pour l'année 2016.

2. Allotissement

Les travaux sont repartis en **UN (01) lots** comme suit :

N° LOTS	N° Routes	Tronçons	Longueur estimée (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)	Type Entretien
1-LT/16	N7	EDEA -LIM SUD	28,10	168 300 000	12	Entretien Courant(EC)
	N7	LIM SUD- KRIBI	82,54	495 240 000		
	D55	POUMA -SONGBENGUE (PONT SANAGA)	28,00	168 000 000		
TOTAL LITTORAL			138,64	831 540 000	12	

3. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Le remblai d'emprunt ;
- L'excavation pour purge de chaussée ;
- La scarification ;
- La réparation des nids de poules ;
- Le déflachage-resurfaçage à l'enrobé ou G. émulsion ;
- Le déflachage resurfaçage à l'enduit bicouche ;
- Le colmatage des fissures isolées et groupées ;
- Le rechargement d'accotement en Grave Latéritique ;
- Le dérasement des accotements ;
- La fondation en graveleux naturel ;

- La couche de base en graveleux naturel et en concassé ;
- La reconstitution de la couche de roulement et du revêtement ;
- L'assainissement transversal et longitudinal;
- La réparation des ouvrages ;
- La signalisation et la prise en compte de la protection de l'environnement.

4. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2016 (**Ligne Fonds Routier pour la partie Hors taxes, B.I.P. pour la partie des taxes**).

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de 12 mois calendaires; les travaux seront effectués par temps favorables à leur exécution. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
1-LT/16	16 500 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres, tel : 222 23 14 22, sise au Bâtiment G en face du Lac Municipal).

10. Acquisition du dossier d'appel d'offres :

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, sise au bâtiment G en face du Lac Municipal à Yaoundé, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt un (21) jours à compter de la date de publication de son Avis.

13. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Sous-Direction des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics, sise au Bâtiment G en face du Lac Municipal, au plus tard le **18/03/2016** à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°19/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 du 23/02/2016**

En procédure d'urgence Pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes revêtues du réseau prioritaire dans la Région du Littoral (Programme annuel 2016).

**Financement : BUDGET MINTP, exercice 2016 et suivants (Ligne Fonds Routier pour la partie Hors taxes, B.I.P. pour la partie des taxes).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

14. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

15. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le **18/03/16** dès 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés d'Entretien des Routes Principales et Routes Rurales du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission au Ministère des Travaux Publics.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Mis en forme : Police :Tahoma, 11 pt, Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Police :Tahoma, 11 pt

Mis en forme : Police :Tahoma, 11 pt

Mis en forme : Police :Tahoma, 11 pt, Couleur de police : Automatique

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

16. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires

- a) Dossiers administratif incomplet pour absence de :
 - L'attestation de non-redevance ;
 - L'attestation de non-faillite ;
 - L'attestation de non-exclusion des marchés publics ;
 - La CNPS ;
 - La caution ;
 - La quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres ;
 - L'attestation de domiciliation bancaire.

- b) Dossiers technique incomplet pour absence de :
 - L'attestation de visite des lieux ;
 - Un conducteur des Travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Une note Technique sur l'Organisation et méthodologie.

- c) Dossiers financier incomplet pour absence de :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif des travaux (pièce 7) ;
 - Les sous détails des prix (pièce 9.9) et la décomposition des prix forfaitaires et frais de chantier.

- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 20 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **15 critères** ;
- c) Les Références du Soumissionnaire (pièces 9.7) sur **1 critère** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

17. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

18. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Il ne peut être attribué qu'un (01) seul lot par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d’Offres à un soumissionnaire dans les conditions suivantes :

- S’il est titulaire d’un contrat en cours au sein du MINTP avec des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l’évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l’attribution ou contrat en cours de résiliation ;
- Si son plan de charge est élevé ;
- Si le résultat de la vérification éventuelle de la disponibilité effective du matériel par le Maître d’Ouvrage n’est pas concluant.

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d’ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction de L’Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers du Ministère des Travaux Publics (Sous-Direction de l’Entretien Routier du Réseau OUEST, Tél. 222 22 91 37) ou à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d’Offres, tel : 222 23 14 22, au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, sise au bâtiment G en face du Lac Municipal).

Yaoundé, le _____

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d’Ouvrage.

Ampliations:

- MINMAP (ATCR)
- ARMP
- CMPM-TI
- DGTI/DEPPR
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE